

# Groupama partenaire de Forêt Follies



**CONVENTION.** Alain Menut, représentant Forêt Follies, et Michel Martin, président départemental de Groupama, ont réaffirmé lundi après-midi leur partenariat. Durant la manifestation, qui aura lieu du 7 au 9 septembre dans la forêt de Chabrières, Groupama sensibilisera les propriétaires de forêts aux assurances, via sa filiale Misso. « Bien souvent, les gens ne savent pas quelle est la valeur marchande de la parcelle boisée qu'ils possèdent », explique Michel Martin. « Et en 2013, on ira encore plus loin dans l'information sur ce type de couverture de patrimoine, avec l'organisation d'une conférence », annonce déjà Alain Menut.